

VENDEUR

Dénomination : **Pony Planet**
Nom : **Laurence ROGER**
Adresse : 135 rue Flandres Dunkerque
CP Ville : 62350 ROBECQ
Port. : 06 16 81 23 76
Email : contact@pony-planet.fr

ACHETEUR

Dénomination :
Nom :
Adresse :
CP Ville :
Téléphone :
Email :

JUMENT

Nom :
Numéro Sire :
Mois du terme : / 2023
Ou : Actuellement vide

CENTRE DE MISE EN PLACE

Dénomination :
Adresse :
CP Ville :
Nom :
Téléphone :

CONDITIONS DE VENTE 2023 : Goliath Van de Groenweg

L'Acheteur achète au Vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :



À la Réservation :

120,00 € TTC - Réservation

(dont TVA 5,5 %)

Au Solde :

500,00 € TTC - Jument Pleine

(dont TVA 5,5 %)

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé, accompagné des 2 chèques à l'ordre de : Laurence ROGER - Elevage d'été

- Un chèque pour la Réservation encaissable à la réservation pour une chaleur, non reportable
- Un chèque pour la Saillie encaissable à la Jument Pleine 45 Jours, avec GPV

L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès de l'I.F.C.E.. Le certificat de saillie nécessaire pour la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur après encaissement de la totalité des sommes dues. En cas de vacuité, d'avortement ou de poulain non viable à 48 heures la réservation de saillie fera l'objet d'un report l'année suivante.

Centre de Stationnement : **Élevage d'été - Laurence ROGER** - 135 rue Flandres Dunkerque - 62350 ROBECQ
06 16 81 23 76

L'Acheteur achète au Vendeur X dose(s) de 4 paillettes de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes

DOSE

À la Réserveation :

600,00 € TTC - La Dose

(dont TVA 5,5 %)

Transport :

125,00 € TTC - Transport

(dont TVA 20 %)

Nombre de Doses souhaitées (dans la limite des stocks disponibles)

1 Dose = 4 Paillettes

Nombre de Doses : **L'achat de(s) Dose(s) est effective au retour du présent contrat signé, accompagné du règlement.**(Chèque à l'ordre de : **Laurence ROGER - Elevage d'été**).

L'achat de dose(s) comprend 1 carte de saillie par dose pour 2023.

Les demandes de cartes de saillie supplémentaire doivent être faites auprès du vendeur avant le 01/08 de l'année de saillie.

L'acheteur devra s'acquitter du montant de la carte de saillie supplémentaire pour chaque jument gestante.

 CARTE

À la Réserveation :

200,00 € TTC - La Carte de Saillie

(dont TVA 5,5 %)

L'achat de Carte est effectif au retour du présent contrat signé, accompagné du règlement.(Chèque à l'ordre de : **Laurence ROGER - Elevage d'été**).

Les demandes de cartes de saillie doivent être faites auprès du vendeur avant le 01/08 de l'année de saillie. Toute demande de carte faite après le 01/08 de l'année de saillie pourra engendrer des frais supplémentaires (pénalités IFCE etc...).

L'acheteur devra s'acquitter du montant de la carte de saillie pour chaque jument gestante.

Toute carte sera à demander au vendeur, au prix de **l'année de saillie**.

L'Acheteur ne pourra en aucun cas demander plus de cartes de saillie que de paillettes achetées au vendeur.

Fait en double exemplaires à : , le :

Signature Vendeur :

Signature Acheteur :
Avec la mention
«Lu et approuvé»